



Conseil économique et social
Commission pour le développement social
56^{ème} session

Point 3a & 3b de l'ordre du jour

**Stratégies d'élimination de la pauvreté visant à
parvenir à un développement durable pour tous**

Strategies for Eradicating Poverty to Achieve
Sustainable Development for All

New York, le 29 janvier 2018

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La lutte contre la pauvreté qui est au cœur des engagements pris à Copenhague s'articule désormais à la lumière des objectifs du développement durable. Cette nouvelle perspective éclaire l'importance d'une approche globale de l'élimination de la pauvreté. Nos sociétés ne peuvent tolérer que les inégalités s'approfondissent en leur sein – comme c'est la tendance actuellement - si elles entendent se développer de manière harmonieuse. Le rapport du Secrétaire général souligne à juste titre qu'on ne progressera pas dans l'élimination de la pauvreté sans lutter contre les inégalités à tous les niveaux.

A l'échelle d'un petit pays décentralisé comme le nôtre, l'ensemble des acteurs concernés doit tirer à la même corde. La Confédération, les cantons et les communes s'y efforcent depuis 2010 sur la base d'une stratégie globale, concrétisée par un programme national pour les années 2014 à 2018. Ces instruments nous ont permis d'identifier les obstacles à éliminer et les conditions à favoriser afin que chacun soit en mesure de mener une vie satisfaisante et digne.

Cela implique un effort ciblé aussi bien dans les domaines de l'éducation et de la formation, de l'égalité des chances que de l'intégration sociale et professionnelle ou de l'information aux administrés. Un des enjeux majeurs pour un pays décentralisé consiste à faire en sorte que la lutte contre la pauvreté s'opère dans le respect de l'égalité de traitement. Chacun doit pouvoir obtenir l'aide dont il a

besoin et recevoir les mêmes chances de se former, quel que soit le coin de pays où il habite, quel que soit son âge, son sexe ou son origine.

Plusieurs études ont été conduites depuis 2010 afin de mieux connaître la réalité du terrain. On dispose désormais d'une meilleure vue d'ensemble. La dynamique imprimée à cette démarche est maintenant suffisante pour passer à l'étape suivante. Le gouvernement fédéral proposera fin juin aux acteurs concernés des jalons pour la suite.

La Suisse soutient les efforts de la communauté internationale en faveur de la protection sociale, qui est une approche fondamentale pour éradiquer la pauvreté, adresser les inégalités et inclure les laissés pour compte. Elle soutient également le développement de l'agriculture des pays en développement, la pauvreté étant actuellement concentrée dans les régions rurales. L'agriculture constitue clairement le moteur du développement rural, notamment par le développement connexe des chaînes de valeurs. L'accès aux terres par les communautés paysannes et les petits producteurs est central à ces efforts. Une attention particulière est à donner à l'accès aux terres par les populations indigènes et les minorités ethniques qui constituent souvent les laissés pour compte.

L'un des objectifs de la Suisse, notamment par sa coopération au développement, est la promotion de la résilience et la préparation des communautés vulnérables, en particulier face au changement climatique. La protection sociale et le soutien par la communauté internationale, par exemple par des transferts de fonds, permettent effectivement de freiner les pratiques destructrices des ressources naturelles par des populations acculées par la pauvreté. En apportant une protection sociale aux populations déplacées par des crises humanitaires il est aussi possible de soulager la pression sur l'environnement et les ressources naturelles, par exemple infligée par le déboisement pour le fuel. La protection sociale est donc fondamentale pour renforcer la résilience des populations affectées par le changement climatique, notamment les personnes déplacées, et pour restaurer les moyens de subsistance suites à des chocs environnementaux tels que la sécheresse et les inondations.

Le tableau en Suisse, comme décrit, est évidemment celui d'un pays où la pauvreté se combat avant tout sur une base institutionnelle et à travers l'action de professionnels. L'aide institutionnalisée est indispensable mais elle reste complémentaire à la solidarité au sein de la famille ou du voisinage, ainsi qu'à l'action des nombreux bénévoles. C'est pourquoi, dans une perspective durable, il convient de s'interroger non seulement sur la pérennité des dispositifs d'aide publics mais sur les conditions à remplir pour que les liens de nature familiale ou sociale continuent à pouvoir garantir à l'individu les conditions d'une pleine et entière intégration dans la société.

Monsieur le Président, Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous devons éviter que les solidarités familiales et locales ne se délitent. Au contraire nous devons faire en sorte qu'un équilibre intelligent soit trouvé entre l'action des pouvoirs publics et celle des acteurs privés. Nous nous réjouissons que cette commission poursuive ses travaux sur l'élimination de la pauvreté et la réalisation de l'Agenda 2030, en prenant en compte les besoins spécifiques de catégories comme les jeunes, les seniors ou les familles.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Mr Chair,

The fight against poverty, which is at the heart of the commitments made in Copenhagen, is now considered in light of the Sustainable Development Goals. This new perspective explains the importance of taking a global approach to the eradication of poverty. Our societies cannot tolerate a widening in inequalities – as is currently the trend – if they aim to develop in a harmonious manner. The report of the Secretary-General rightly points out that we will not progress in eradicating poverty without pursuing the fight against inequality at all levels.

In a small, decentralised country such as ours, all stakeholders must pull in the same direction. The Confederation, the cantons and the communes have been collaborating since 2010 based on an overall strategy, now embodied in a national programme for the period 2014 to 2018. These instruments have enabled us to identify the obstacles to eliminate and the conditions to promote so that every individual is able to lead a rewarding and dignified life.

This requires a targeted effort in the areas of education and training, equal opportunities as well as of social and professional integration, and information to citizens. One of the main challenges for a decentralised country consists in ensuring that the fight against poverty meets the criteria of equal treatment. Each individual must be able to obtain the help he needs and have the same educational opportunities regardless of what part of the country he lives in, his age, sex or origin.

Several studies have been conducted since 2010 in order to gain a better understanding of the conditions on the ground. We now have a better overall view and enough momentum has been gained to advance to the next stage. At the end of June, the federal government will propose to the stakeholders the milestones going forward.

Switzerland supports the international community's efforts in favour of social protection, which is a fundamental approach to eradicating poverty, addressing inequalities and including the marginalized. We also support the development of agriculture in developing countries, as poverty is currently concentrated in rural areas. Agriculture is clearly the driving force behind rural development, particularly through the development related to value chains. Access to land by peasant communities and small-scale producers is central to these efforts. Particular attention should be given to the access to land by indigenous peoples and ethnic minorities, which are often the disenfranchised.

One of Switzerland's objectives, especially through its development cooperation, is to promote resilience and preparedness of vulnerable communities, particularly in relation to climate change. Social protection and support by the international community, e.g. via cash transfers do indeed make it possible to curb destructive practices leading to the destruction of natural resources by poverty-stricken populations. By providing social protection to populations displaced by humanitarian crises, it is also possible to relieve pressure on the environment and natural resources such as through the deforestation for fuel oil. Social protection is thus fundamental to strengthen the resilience of populations affected by climate change, including displaced people, and to restore livelihoods following environmental shocks such as drought and floods.

The picture in Switzerland, as described, is clearly one of a country where poverty is fought primarily on an institutional basis and through the actions of professionals. Institutionalised assistance is indispensable but remains complementary to solidarity within the family or neighbourhood, as well as to the work of numerous volunteers. This is why, from the perspective of sustainability, it is not only necessary to reflect on the continuity of the public assistance structures but also on the conditions to

be met so that family and social bonds continue to ensure for each individual the conditions for full and complete integration into society.

Mr Chair, Excellencies, Ladies and Gentlemen,

We must avoid weakening family and local bonds. On the contrary we must ensure that an intelligent balance be found between the actions of public authorities and those of private stakeholders. We welcome that this commission is pursuing its work on the eradication of poverty and the achievement of the 2030 Agenda, taking into account the specific needs of groups such as young people, senior citizens and families.

Thank you, Mr Chair.